

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE** :—ACTES OFFICIELS : Délimitations de municipalités scolaires. — PÉDAGOGIE : Petit cours d'économie politique : Le Parlement provincial, II, l'Assemblée législative, (suite).— La discipline à l'école.—Conseils pédagogiques. — BIBLIOGRAPHIE : Institution des sourdes-muettes de Montréal.— Guide du Sylviculteur Canadien.—Cronica Escolar, publié à Oaxaca, Mexique.— MÉTHODOLOGIE : Fable expliquée et mise en prose.— Histoire Sainte, Ville leçon. — PARTIE PRATIQUE : I, Dictées : Le mulet. — Aidez-vous les uns les autres.— II, Dictées ; Les oies sauvages. — Un soldat vaillant.— III, Dictées : Lever du soleil sur le Righi.— Le danger passé.— Exercices de rédaction.— Science élémentaire.— Arithmétique.— DIVERS : Poésies : Dormez.— L'école du village. — Petite Revue. — Bulletin géographique.— Biographie de Son Eminence le cardinal Taschereau.

inclusivement, en droite ligne en gagnant vers le Saut-au-Recollet, Saint-Michel, etc., et l'ériger, comme municipalité nouvelle, sous le nom de "Côte Saint-Laurent No. 2."

GEDEON OUMET.  
Surintendant.

## Petit cours d'économie politique

### 15<sup>ème</sup> Leçon

#### LE PARLEMENT PROVINCIAL

#### II

#### L'Assemblée législative

(Suite)

#### SES POUVOIRS

LE MAÎTRE.—Mes amis, nous savons maintenant que l'Assemblée législative est composée de soixante-treize membres élus par les électeurs de chaque comté. Disons maintenant un mot de ses pouvoirs.

Suivant l'article 86 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les Chambres doivent se réunir une fois chaque année pour la dépêche des affaires : le temps que la réunion des Chambres dure s'appelle une *session*.

Il est particulièrement dans les attributions de l'Assemblée législative de voter les subsides, c'est-à-dire les sommes d'argent nécessaires au fonctionnement du service civil.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité de Ditton, comté de Compton, les rangs Nos. 9, 10 et 11, et les annexer à la municipalité d'Emberton, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1<sup>er</sup> juillet prochain, (1892).

### Avis de demande d'érection de municipalité

Détacher de la municipalité scolaire de la Côte Saint-Laurent, dans le comté de Jacques-Cartier, le territoire suivant, savoir : 1<sup>o</sup> à partir de la terre ou lot de terre appartenant à John McWillis, exclusivement, connu sous le numéro trois cent quarante-six, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, à aller jusqu'à la municipalité du village de la dite paroisse ; 2<sup>o</sup> à partir de ce lot de terre numéro 346,

En vertu de la constitution de 1867, la Législature ou Parlement de chaque province peut exclusivement faire des lois relatives aux matières que nous allons énumérées dans un instant. Des trois branches de la Législature, c'est l'Assemblée législative qui constitue le pouvoir le plus efficace et le plus actif. C'est pourquoi nous lui attribuons les prérogatives dont elle jouit en commun avec le Conseil exécutif et le Conseil législatif.

Voici ces pouvoirs :

1. L'amendement de temps à autre, notwithstanding toute disposition contraire énoncée dans le présent acte (1), de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur ;

2. La taxation directe dans les limites de la province, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux ;

3. Les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province ;

4. La création et la tenue des charges provinciales, et la nomination et le paiement des officiers provinciaux ;

5. L'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent ;

6. L'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de réforme dans la province ;

7. L'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans la province, autres que les hôpitaux de marine ;

8. Les institutions municipales dans la province ;

9. Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs, et autres licences, dans le but d'obtenir un revenu pour des objets provinciaux, locaux ou municipaux ;

10. Les travaux et entreprises d'une nature locale (2) ;

11. L'incorporation de compagnies pour des objets provinciaux ;

12. La célébration du mariage dans la province ;

13. La propriété et les droits civils dans la province ;

14. L'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux de justice pour la province ayant juridiction civile et criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux ;

15. L'infliction de punition, par voie d'amende, pénalité ou emprisonnement, dans le but de faire exécuter toute loi de la province, décrétée au sujet des matières tombant dans aucune des catégories énumérées dans cette section (1) ;

16. Généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

Les lois relatives à l'éducation sont aussi du domaine des législatures provinciales. Ce droit est garanti par l'article 93 de l'Acte de confédération (2).

Voilà ce que la *constitution écrite* accorde aux provinces. Notre législature de Québec a donc autorité sur toutes les questions se rapportant aux municipalités, à l'éducation, aux licences, aux asiles, aux terres publiques, à la colonisation, au culte, etc., etc. C'est-à-dire que les Canadiens-français sont absolument les maîtres dans leur province et libres de se gouverner comme ils l'entendent.

Aux électeurs d'élire des députés instruits, intelligents, honnêtes et capables de diriger vigoureusement les affaires publiques à l'ombre des libertés constitutionnelles que nos pères nous ont conquises.

—De combien de membres se composent l'Assemblée législative ?

(1) Art. 92 de l'A. de l'A. B. du N.

(2) Nous avons cité cet article au cours de la 7<sup>ème</sup> leçon en parlant de l'*Organisation de l'Instruction publique* dans notre province.

(1) L'Acte de l'A. B. du N.

(2) Purement provinciale.

—E. De 73 députés élus par les électeurs de chaque comté.

—M. Les électeurs ne doivent-ils pas apporter un grand soin dans le choix de leur député ?

—E. Les électeurs doivent voter suivant les conseils de leur conscience, les besoins du pays et à la lumière des enseignements de notre histoire nationale.

—M. Tu parles comme un homme, Hypolite, reste fidèle à ces principes de ta jeunesse et tu deviendras un citoyen modèle.

—M. Norbert, nommez-moi donc laquelle des trois branches qui composent notre Législature provinciale joue le rôle le plus actif et le plus efficace ?

—Norbert. C'est l'Assemblée législative, qui seule a le droit de voter les deniers nécessaires à l'administration publique et possède en commun avec le Conseil législatif, mais à un plus haut degré, en pratique, le droit de faire les lois se rapportant à l'éducation, au mariage, au dîme, aux registres de l'état civil, aux municipalités, aux institutions de charité, aux terres publiques, à la colonisation, à l'agriculture, aux mines, etc., etc.

—M. Vous avez parfaitement compris ce que je vous ai dit. La prochaine fois nous parlerons du *Conseil législatif*.

C.-J. M.

### La discipline à l'école

(Pour l'Enseignement primaire)

Le dictionnaire donne pour définition à ce mot :

“ Ensemble des lois et règlements qui régissent certains corps.”

Mais en pédagogie on a souvent une idée fautive de ce mot. Plusieurs pensent que la discipline consiste à tenir les élèves comme des statues, de les faire manœuvrer comme

des machines. Et c'est surtout les débutants qui sont imbus de cette grave erreur.

Si un élève dit un mot à son voisin, s'il fait une espièglerie, vite, on lui inflige une sévère punition. Cela le décourage et lui fait détester l'école.

Voici selon nous la vraie discipline.

Que le maître soit digne et noble dans sa classe ; que sa tenue soit irréprochable ; que le plus grand ordre règne sur son pupitre ; que ses matières de classe soient disposées de manière à ce que chaque chose se fasse en son temps ; qu'il traite ses élèves non pas comme un censeur, mais comme un père, afin de gagner leur affection ; que ses leçons soient intéressantes et attrayantes. S'il suit cette ligne de conduite, je l'assure qu'il n'éprouvera pas de difficulté à conduire ses élèves, et que la discipline régnera dans son école. Si un élève s'oublie, (il ne faut pas oublier que l'enfance est légère) qu'il le rappelle à l'ordre, mais qu'il ne lui adresse pas des paroles dures et évite les punitions corporelles.

Voilà le secret d'obtenir une bonne discipline dans une école.

### Conseils pédagogiques

Je crois que tout le secret de la bonne pédagogie est dans ces termes : *apprendre et apprendre à apprendre*. Malheureusement, si tous nos instituteurs enseignent de bonnes choses, on ne peut pas dire que tous s'appliquent à cette culture de l'intelligence, sans laquelle rien ne peut réellement profiter à l'enfant ni dans le présent, ni dans l'avenir. On nous dit que c'est le comble de l'art ; il faut néanmoins y atteindre.

Nous allons, si vous voulez bien me suivre, prendre ce défaut sur le fait, afin que chacun s'applique à fortifier les points faibles.

S'il est une partie de l'enseignement qui

offre de grandes difficultés, c'est assurément la lecture. Je ne parle pas de l'articulation des syllabes et des mots, mais de l'intelligence des mots et des choses, et de l'expression exacte qui en est faite par la voix. On l'appelle quelquefois la lecture expliquée. Pour mon compte, je trouverais plus commode de faire un cours à des jeunes gens que d'expliquer les passages d'un livre à des enfants de neuf à dix ans. J'ai essayé d'improviser à ces explications, j'y ai souvent mal réussi. Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices ne pensent pas comme moi. Ils abordent la difficulté sans préparation et y échouent piteusement. C'est que la préparation des leçons, tant recommandée et tant négligée, est l'unique moyen de remplir le devoir pédagogique, tout le devoir pédagogique. Quelle différence entre une classe bien préparée et une classe mal préparée ! Aux points de vue des effets momentanés et surtout des effets durables, l'une est stérile, l'autre est féconde ; rien ne peint mieux ce double état.

Mais pourquoi l'instituteur ne prépare-t-il pas ses leçons ? Parce que c'est pénible, parce qu'il a foi dans ses ressources, parce que surtout il se trouve des hommes qui ont fait le travail pour lui et qu'il lui semble suffisant d'en être l'écho.

L'instituteur s'endort sur ces coussins moelleux et ses élèves ne s'éveillent pas. On n'enseigne bien que ce que l'on conçoit et mûrit soi-même.

Au regard des mêmes principes, je mets une dictée d'orthographe. Vraiment la place que prend la dictée dans le temps de l'école est exorbitante. Mais un sujet bien préparé, si l'on sait s'en servir pour enseigner l'orthographe, vaudra dix dictées mécaniques dont la correction consiste dans l'épellation des mots et quelques rappels de règles de grammaire. Et quelle mine féconde de développements de toute nature ! Cet exercice bien compris renferme la plupart des autres ; il

s'agit de les découvrir et de les exploiter. Eh bien, le croira-t-on ? j'ai vu des élèves de troisième année dans des écoles supérieures perdre trois et quatre heures de leur temps par semaine dans ces opérations surannées et inintelligentes !

L'histoire et l'éducation politique, outre leur utilité évidente dans un pays de suffrage, sont d'admirables instruments de développement de l'intelligence. Il suffit pour cela d'arriver en classe avec une préparation sérieuse, de diminuer la part de l'enseignement collectif, de forcer chaque élève à des efforts personnels, d'expliquer avec précision le sens des mots et des faits, de donner la raison des choses, de former enfin des esprits justes et droits, capables de comparer, juger, se prononcer en connaissance de causes.

En vertu des mêmes principes, nous voudrions que le dessin, au lieu d'être d'une façon générale la copie du modèle, devint la copie des objets eux-mêmes ; que la musique ne consistât plus à faire apprendre machinalement des chœurs, mais à enseigner d'une manière rationnelle les principales notions et le solfège.

BRUNEL

---

### Bibliographie

INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES A  
MONTRÉAL

Nous remercions infiniment les Révérendes Sœurs de la Providence pour l'envoi de cette brochure dont le contenu a déjà été publié dans la *Semaine religieuse* de Montréal.

Rien de plus intéressant que la lecture de ce travail qui rappelle les débuts et fait connaître le développement d'une œuvre de charité admirable par le bien qu'elle opère et les moyens dont elle se sert pour arriver à ses pieuses fins.

Les premières pages de l'opuscule sont consacrées à M. l'abbé de l'Épée, créateur de la méthode des signes qui, dès 1778, permit aux malheureux sourds-muets de communiquer avec leurs semblables.

Ensuite, l'auteur fait l'histoire de l'Institution des sourdes-muettes catholiques du Canada. Cette institution date de 1851. C'est à une sœur de la Providence (1), sœur Marie de Bonsecours, que notre pays doit de posséder une maison spéciale pour l'éducation et l'instruction des sourdes-muettes. La Longue-Pointe fut le théâtre des premiers travaux des sœurs de la Providence. En 1857 la nouvelle institution comptait 32 élèves. C'est à cette époque qu'elle fut transférée à Montréal.

Aujourd'hui l'Institution des sourdes-muettes de la rue St-Denis est dans un état très prospère, non sous le rapport de la fortune, car les dévouées religieuses de cette maison accomplissent en partie leur belle mission au dépend de la charité publique, mais quant aux résultats précieux obtenus chaque année.

Nous avons lu avec plaisir la partie de la brochure racontant ce qui se fait dans les classes à Notre-Dame du Bon Conseil (2), et l'exposition des méthodes employées par les religieuses professeurs. Cette lecture nous a rappelé tout le bonheur que nous avons éprouvé, l'an dernier, en visitant l'Asile des sourdes-muettes.

Deux méthodes sont suivies : la méthode des signes, dite manuelle, et la méthode orale. Certaines élèves, celles qui sont faibles par exemple, ne sauraient suivre la méthode orale, qui est une véritable gymnastique vocale à laquelle les sourdes-parlantes sont

soumises. Voilà pourquoi les 164 élèves de la maison sont partagées en deux catégories distinctes. La méthode manuelle est suivie par 79 élèves et la méthode orale par 85. Les succès de l'Institution étonnent tous ceux qui ont l'avantage de constater *de visu* ce qui se fait à Notre Dame du Bon Conseil.

Plusieurs anciennes élèves pauvres restent à l'Institution pour y passer leur vie. Aujourd'hui elles sont 108 à l'Asile des sourdes-muettes.

La maison possède aussi un noviciat pour les sourdes-muettes. Quelques-unes d'elles sont déjà religieuses.

Dire ce qu'il faut de ressources pour soutenir un personnel de 300 personnes et plus, nos lecteurs le comprendront aisément. Cependant, c'est grâce à la générosité publique seule que cette maison peut soutenir son existence.

M. l'abbé Trépanier, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, est le chapelain de la communauté ; il est aidé par M. l'abbé Reid, sous-chapelain. M. Trépanier porte un très grand intérêt aux malheureuses sourdes-muettes qui trouvent en lui un tendre père. Ce prêtre dévoué a fait plusieurs voyages en Europe et aux États-Unis pour faire profiter son couvent des améliorations apportées à l'enseignement des sourds-muets.

La supérieure de l'Institution est Madame sœur Charles de la Providence. Esprit cultivé, âme d'élite, volonté énergique et pardessus tout animée d'un zèle audessus de tout éloge, voilà en deux mots le portrait de cette sainte femme.

La brochure que nous venons d'analyser est écrite dans un style sobre, correct, clair et digne du sujet traité.

(1) La congrégation des sœurs de la Providence a été fondée en 1828, à Montréal, par madame veuve Gamelin.

(2) C'est le vocable de l'Institution des sourdes-muettes.

Le livre est divisé en quatre parties : 1ère *Conservation des forêts* ; 2ième *Réparation des forêts* ; 3ième *Création des forêts* ; 4ième *Sujets spéciaux se rapportant à la Sylviculture*.

Bien écrit, rempli de renseignements, illustré à profusion, voilà ce qu'est le *Guide du Sylviculteur*.

CRONICA ESCOLAR.—*Director, E. J. Granja*—Publié à Oaxaca, Mexique.

Encore une nouvelle revue pédagogique. Décidément la cause de l'enseignement progresse dans l'Amérique espagnole.

A chaque mois il nous arrive de nouveaux échanges.

Nos meilleurs souhaits au confrère.

C. J. MAGNAN.

### Fable expliquée et mise en prose

#### LE CHIEN QUI LACHE SA PROIE POUR L'OMBRE

*Chacun se trompe ici-bas ;  
On voit courir après l'ombre  
Tant de fous, qu'on n'en suit pas  
La plupart du temps le nombre.*

Au chien dont parle Esope il faut les renvoyer.

Ce chien, voyant sa proie en l'eau représentée,

La quitta pour l'image, et pensa se noyer.

La rivière devint tout d'un coup (1) agitée ;

A toute peine il regagna les bords,

Et n'eut ni l'ombre ni le corps.

#### LA MÊME FABLE EN PROSE

Dans le monde, le nombre des gens sages est fort restreint.

Les uns comptent sur des revenus chimiques ; d'autres, sans rien calculer, escomptent d'avance leur salaire avant de l'avoir mérité, sans s'occuper que, en dépensant plus

qu'ils ne gagnent, ils ne peuvent pas arriver à bonne fin, le résultat est désastreux. La fable ci-dessus nous en montre un exemple. Un chien, portant dans sa gueule une proie, passant sur une rivière, vit l'ombre de cette même proie. Croyant qu'elle valait mieux que la sienne, il la lâcha et se lança à la poursuite de celle qu'il avait vue. Le courant à cet endroit était très rapide et il faillit se noyer. Ce fut avec la plus grande peine qu'il regagna le bord, et perdit ainsi l'ombre qu'il cherchait et la proie qu'il possédait.

*Que de gens dans le monde laissent échapper la réalité pour l'ombre !*

Au lieu d'obéir fidèlement à la grande voix de la Providence, on poursuit de vaines chimères qui conduisent presque toujours au malheur, à la ruine.

M.—Cette leçon nous apprend, mes enfants, qu'il faut toujours être sage, ne jamais laisser le certain pour l'incertain et écouter le proverbe qui dit : *Un tient vaut mieux que deux tu auras.*

#### EXPLICATIONS

M.—Qu'est-ce qu'une proie ?

E.—C'est ce que ravit l'animal carnassier : *le tigre fond sur sa proie*. Au fig. Chose dont on s'empare avec violence ; autre sens fig. ÊTRE EN PROIE A, être en proie aux remords.

M.—De quoi s'agit-il dans cette fable ?

E.—D'un chien qui a lâché sa proie pour l'ombre.

M.—Que lui est-il arrivé ?

E.—Il lâcha par imprudence le morceau de chair qu'il tenait pour courir après une ombre, faillit se noyer et perdit sa proie.

(1) Il faudrait tout à coup ; tout d'un coup signifie tout d'une fois.

## HISTOIRE SAINTE

## VIIIÈME LEÇON

*Le déluge**(Suite)*

Après que la pluie eût tombé pendant quarante jours et quarante nuits sur la terre et que tout être vivant fût détruit par submersion (expliquez ce mot), Dieu ferma les cataractes du ciel et l'atmosphère redevint serein. Un grand vent se remit à souffler sur la terre, la surabondance d'eau qui la couvrait se mit à s'évaporer.

L'arche avait été ballotée pendant sept mois et vingt-sept jours. Noé s'aperçut alors qu'elle s'arrêtait sur quelque chose de solide, c'était sur le Mont Ararat en Arménie. Après quarante jours, il ouvrit une fenêtre de l'arche et laissa voler un corbeau qui ne revint pas. Sept jours après, il envoya une colombe qui s'éleva bien haut dans l'air, pour s'orienter, et ne voyant aucun lieu pour reposer son pied revint se jeter dans les mains de Noé ; il la renvoya sept jours plus tard et elle ne revint que le soir portant dans son bec une branche d'olivier. Par ce signe le Serviteur de Dieu conclut que la tête des arbres étaient découverte.

Sept jours plus tard, Noé la renvoya et elle ne revint plus ; il jugea par là que la terre était habitable.

Il ne voulut pas, néanmoins, quitter son lieu de refuge avant que Dieu lui en donnât l'ordre. Cet ordre, il le reçut et il s'empressa de le mettre à exécution.

Il sortit de l'arche avec sa femme, ses fils, leurs femmes et tous les animaux qui s'y trouvaient. Le premier acte qu'il fit fut d'offrir un sacrifice à Dieu qui l'avait sauvé de la destruction générale et l'Éternel agréa ce sacrifice en disant : " Je renouvelle l'alliance que j'ai faite avec toi ; je ne détruirai plus le

monde par le déluge," et pour signe de cette promesse solennelle il lui donna l'*arc-en-ciel*. " Je te permets de te servir de la chair des animaux pour ta nourriture, mais à l'avenir, la vie de l'homme ne dépassera pas cent vingt ans (170) " (1).

Mes enfants, quand vous serez plus vieux et que vous comprendrez mieux les choses, réfléchissez sur ce fait extraordinaire qui tient du prodige.

Bien que les hommes de ce temps fussent constitués pour vivre plusieurs centaines d'années, en voilà un qui, à l'âge de trois cents ans, entreprend, sans aucune connaissance de nos lois mécaniques, une construction dont nos meilleurs ingénieurs n'oseraient assumer la responsabilité avec des millions ; il est bien vrai que le travail a duré cent ans, mais tout avait été si habilement prévu que rien n'a fait défaut. Où Noé avait-il étudié la science nautique ? Où avait-il puisé ces connaissances en fait de l'équilibre d'un vaisseau ? Quand on a construit le Léviathan en Angleterre, on a considéré la chose comme une merveille ; mais qu'est-ce en comparaison de l'arche de Noé ?? Quant aux animaux qu'il a recueillis pour remplir son arche, laissons à l'histoire le soin d'apprécier ce fait.

## EXPLICATIONS

M.—Que fit Noé après être resté sept mois et vingt-sept jours dans l'arche ?

E.—Il s'aperçut qu'elle s'arrêtait sur quelque chose de solide et pensa que l'eau baissait.

M.—Que fit-il alors ?

E.—Il envoya un corbeau qui ne revint pas.

M.—Que fit-il sept jours plus tard ?

E.—Il envoya une colombe qui, après s'être élevée très haut dans l'air, ne vit aucun

(1) Plusieurs auteurs prétendent que cette réduction de la vie de l'homme est due à l'usage de la chair des animaux.



endroit pour reposer son pied et revint à l'arche.

M.—Que fit-il ensuite ?

E.—Sept jours après, il renvoya la même colombe qui revint sur le soir portant dans son bec une branche d'olivier.

M.—Que conclut-il de là ?

E.—Que la tête des arbres était découverte, mais que la terre n'était pas encore tout à fait desséchée.

M.—Que fit Noé ensuite ?

E.—Sept jours plus tard il renvoya la même colombe qui, trouvant la terre habitable ne revint plus.

M.—Est-ce que Noé sortit immédiatement de l'arche ?

E.—Non, il attendit l'ordre du Seigneur et quand il l'eut reçu, il fit sortir tous les animaux qui étaient dans l'arche et en sortit lui-même avec sa femme et ses enfants.

*Maître.*—Maintenant, mes enfants, imaginez un peu quelles ont dû être les impressions de Noé en se voyant seul sur la terre avec sa famille. Aussi, dans sa reconnaissance envers le Seigneur, il s'empressa d'offrir un sacrifice à Dieu pour le remercier d'avoir été préservé de la destruction générale. Dieu agréa ce sacrifice et fit de nouveau alliance avec son serviteur.

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### DICTÉE

#### LE MULET

Le mulet est un peu plus petit que le cheval, mais plus grand que l'âne. Il est sobre et point rétif. Le mulet a le pied très sûr, il est très vigoureux. On trouve des mulets roux, gris ou presque blancs.

#### EXERCICES

Soulignez les adjectifs ; les analyser (genre, nombre).—Lire la dictée en remplaçant *le mulet* par *la mule* ; épeler les adjectifs sous leur nouvelle forme ; faire copier.—Composer cinq petites phrases renfermant un adjectif qualifiant deux noms du masculin (Pierre et Paul sont *sages*—L'âne et le cheval sont *utiles*, etc.)—Conjuguer aux trois temps : *être sobre, écouter son maître*.

#### AIDEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

Qu'y a-t-il de plus faible que le *passereau*, et de plus *désarmé* que l'hirondelle ? Cependant quand paraît l'oiseau *de proie*, les hirondelles et les passereaux parviennent à le chasser, en se rassemblant autour de lui, et le poursuivant *tous* ensemble. *Celui* qui est plus fort qu'un seul sera moins fort que deux, celui qui est plus fort que deux sera moins fort que quatre ; et ainsi les faibles ne craignent rien lorsque, s'aidant *les uns les autres*, ils sont véritablement unis.

LAMENNAIS.

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Qu'y a-t-il :* c'est-à-dire quelle chose, quel animal est plus faible ; *qu'* pour *que* est donc un pronom.—*Le passereau :* se dit des petits oiseaux de la taille du moineau.—*Désarmé ;* sans armes, sans moyen de défense, ni bec puissant, ni serres ;—*désarmer :* ôter les armes.—*Paraît :* dans les verbes en *être* comme *paraître, connaître*, on met un accent circonflexe sur l'*i* quand il précède *t*.—*De proie :* les oiseaux de proie sont ceux qui chassent et dévorent d'autres oiseaux ou des animaux ; *l'aigle, le faucon, l'épervier*, etc.—*Le chasser :* chasser lui ; *le*, est donc pronom ; la plupart du temps *le, la, les* pronoms sont placés devant un verbe ; tandis que *le, la, les* articles précèdent un nom.—*Tous :* pronom, il remplace toutes les hirondelles, tous les passereaux.—*Celui, les uns, les autres :* pronoms ; pourquoi ?

## EXERCICES

Soulignez tous les pronoms.—Conjuguer au présent le verbe *vanner son blé, fumer sa terre, louer ses propriétés*;—relever en remplaçant le nom complément par un pronom. (*Je vanner mon blé, je le vanner*;—*je fume ma terre, je la fume*, etc.)—Faire remplacer par le pronom convenable des noms déterminés donnés : *ces chiens (ceux-là)*; *son habit (le sien)*; *nos parents (les nôtres)*, etc.

## II

## DICTÉES

## LES OIES SAUVAGES

Lorsque les oies sauvages *s'abattent* dans un *marécage*, quelles précautions ne prennent-elles pas ? Il y a toujours deux ou trois mâles qui font *sentinelle*, qui ne cessent d'avoir l'œil et l'oreille *au guet*. Que là-bas, bien loin, le pas d'un homme *froisse* quelques fucilles sèches ; vite *l'alarme* est donnée, tous les cous se dressent, on se tait, on écoute ; le danger approche-t-il, la bande entière se met à l'eau dans le plus grand silence, *vogue* au large et disparaît tête baissée dans les roseaux.

Si l'ennemi les poursuit, nouveau coup de trompette, et vite, *pêle-mêle*, on *décampe*, on s'envole, au grand désappointement du chasseur.

## EXERCICES

Soulignez et analyser les pronoms.—Construire cinq phrases renfermant un nom déterminé, un pronom le remplaçant (*Donnez-moi cette plume, c'est celle-là que je veux*).—Donner cinq exemples de pronoms sujets, compléments (*Nous aimons nos parents*;—*j'aime les miens*).—Conjuguer oralement le verbe *pouvoir*; copier les temps simples.

## UN VAILLANT SOLDAT

Il y a eu *nombre* de tués et de blessés en cette *action* qui a été belle et grande. Non seulement les officiers, mais les simples soldats ont *témoigné* plus de bonne volonté qu'on ne peut l'exprimer. Les historiens grecs ou romains n'auraient pas *oublié* deux choses, qui m'ont été *contées* par ceux qui s'y sont *trouvés* présents, de deux soldats *sans nom* du régiment du roi. L'un, qu'on emportait fort blessé, comme on le plaignait : "Ce n'est rien, dit-il : le régiment a fait son devoir." L'autre, comme l'on montait à *la demi-lune*, remarqua qu'un homme de *qualité* qui le suivait était tombé ; il lui tendit la main droite pour le relever ; en cet instant il a le poignet percé d'un coup de *mousquet* ; sans se plaindre ni *s'étonner*, il lui tend la main gauche et le relève.

PELISSON.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Nombre* : pour un grand nombre de soldats, c'est avec ce nom sous-entendu que s'accordent *tués et blessés*.—*Témoigné* : en ce sens *montré*, fait preuve de.—*Action* : un combat qui précéda la prise de Maëstricht pendant la guerre de Hollande (1673);—une *affaire*, un *engagement*, une *escarmouche*?—*Sans nom* : inconnus, obscurs ; on n'avait *un nom* que quand on était noble.—*La demi-lune* : un ouvrage de fortification en forme de demi-cercle construit en avant d'une porte.—*De qualité* : de haute naissance, noble.—*Mousquet* : une arme à feu qui précéda le fusil;—faire remarquer la figure : *un coup de mousquet, de fusil*;—est-on frappé par le mousquet, le fusil?—*S'étonner* : dans un sens aujourd'hui *vieilli*, être frappé au moral, *s'effrayer*.

## EXERCICES

Relever et analyser les participes passés ; expliquer l'accord.—Construire cinq phrases

renfermant un participe employé sans auxiliaire; un participe accompagné de *être* (varier la conjugaison, le temps).—Conjuguer aux temps simples : *battre, combattre, se débattre*.

### III

#### DICTÉE

##### LEVER DU SOLEIL SUR LE RIGHI

Après quelques minutes d'attente, une ligne *pourprée* s'étendit à l'orient, et en même temps, au midi, on commença à distinguer la grande chaîne des Alpes, comme une *décapure* d'argent sur le ciel bleu et étoilé, tandis qu'au couchant et au nord l'œil se perdait dans le brouillard. Quoique le soleil ne parût point encore, les ténèbres se *dissipaient* peu à peu, la ligne pourprée de l'orient devenait couleur de feu, les neiges *étincelaient*. Enfin, après dix minutes de *crépuscule*, pendant lesquelles le jour et la nuit luttèrent ensemble, l'orient sembla rouler des flots d'or, les grandes Alpes se couvrirent d'une teinte orange, et tandis qu'à leur pied une seconde chaîne plus basse détachait sa *silhouette* d'un bleu foncé, le brouillard se déchira par larges flocons que le vent emporta vers le nord, laissant apparaître les lacs comme d'immenses *flaques* de lait. Ce fut alors seulement que le soleil se leva derrière le glacier du Glarner.

A. DUMAS.

#### EXERCICES

Relever et analyser tous les participes passés.—Conjuguer oralement à la voix passive un verbe actif de chaque conjugaison. = Construire dix phrases à la voix active; les traduire au passif (L'astronome *observe* les astres; — les astres *sont observés*, etc.) = Conjugue les verbes irréguliers et défectifs *clore, éclore; luire et reluire*.

ORTHOGRAPHE D'USAGE. — Redoublement des consonnes. — On écrit *ap* avec un seul *p* devant *e* dans : *apepsie, apercevoir, apéritif, apétale, apétissement* et leurs composés et dérivés; — on écrit avec deux *pp* : *appel, appendice, appesantir, appétit*, leurs composés et dérivés (*appeler, appétissant, appesantissement*, etc.)

*Ap* ne s'écrit avec deux *pp* devant *o* que dans *appogiature, appoint, apporter, apposer*; partout ailleurs on n'a qu'un *p*; *apocalypse, apocryphe, apologie, apoplexie, apostolique, apostrophe, apothéose*, etc.

*Apr* ne s'écrit ainsi avec un seul *p* que dans *après, aigre* et ses composés; — on a *appr* dans tous les autres mots : *approcher, apprêter, approuver, approvisionner*, etc.

*H, j, k, v, x, z*, ne se doublent jamais en français.

#### LE DANGER PASSÉ

Mes amis, *vive* le danger ! Il n'y a rien de tel pour *tremper* les âmes. Si les plus forts ont un frisson à son *approche*, quelle merveilleuse chaleur il vous laisse au cœur en s'en allant ! Après cet appel à toutes nos forces vives, quelle *expansion*, quelle *détente* de tout l'être ! Comme on rit bien ! Comme on est heureux de vivre ! C'est la *réaction* d'un feu clair, bien flambant après une route au grand froid. Je ne l'ai jamais si bien éprouvée, cette réaction délicieuse, qu'une après-midi de dimanche, en entrant dans le port de *Bonifacio*. Nous venions d'avoir deux jours de *gros temps*, un vent, une mer, des mâts cassés, de l'eau plein *la cale*. C'était miracle de s'être tiré de là.

Aussi comme il me parut beau, ce petit port avec ses eaux dormantes. Au fond, le quai plein de soleil; tout en haut, une vieille église sur une large plate-forme d'où l'on découvrait tout l'horizon. Quand nous arrivâmes là, il me sembla que de ma vie je n'avais respiré si largement. Nous entendions

le bruit des lames avec la surprise de n'en plus sentir la secousse ; et le vent passait sur nos têtes, toujours furieux et *déchaîné*, tandis que nous nous appuyions bien tranquilles à la plate-forme. J'éprouvais comme un *trop-plein* de joie, de vie, l'adorable sensation du danger passé !

A. DAUDET.

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Vive* : ce mot exprime un souhait de longue vie, de prospérité lorsqu'il s'agit d'une personne ; et quand il s'agit d'une chose, comme ici, le grand cas qu'on en fait ; — *qui vive !* des vivats ? — *Tremper* : rendre fermes, par comparaison avec l'acier qui devient plus dur par la trempe ; — *tremper* la soupe ; *tremper* dans un complot ? — la *trempe* ; il y a peu d'hommes de cette *trempe* ? — *S'en allant* : remarques sur la conjugaison de *s'en aller*, les temps composés (*Ils s'en sont allés*, etc.) — *Expansion, détente* : cette sensation de dilatation, de relâchement de la tension morale provoquée par l'approche du danger : — la *détente* d'une arme à feu ?

*Une réaction* : une action contre, tout opposée, que cette opposition même rend plus sensible dans ses effets. — *Bonifacio* : une petite ville de Corse, sur le détroit qui sépare cette île de la Sardaigne. — *Un gros temps* : se dit d'un temps d'orage, de tempête en mer ; — plusieurs autres significations du mot *temps* (charge en quatre *temps*, il a fait son *temps*, donnez-moi du *temps*, etc.) — *La cale* : le fond du navire, la partie plongée dans l'eau. — *Déchaîné* : figure, violent comme l'animal qui s'échappe après avoir rompu sa chaîne. — *Un trop-plein* : une joie débordante ; — *trop de*, avec un nom pluriel, veut le verbe dont il est le sujet au pluriel (*Trop de gens pensent* etc.)

#### EXERCICES

Relever dans la dictée cinq verbes formant leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*,

avec l'auxiliaire *avoir*. = Citer cinq verbes pouvant, suivant le sens, prendre l'un ou l'autre des auxiliaires. — Composer des phrases expliquant ce sens (*Je suis trempé... j'ai trempé...*) = Construire cinq phrases renfermant une subordonnée avec un verbe : 1° au présent ; 2° à l'imparfait ; mettre le verbe de la principale au temps convenable.

#### Exercices de rédaction

##### I. — NE TOUCHEZ PAS A TOUT

CANEVAS. — Maurice touche à tout. — Le voisin mécanicien. — Recommandation. — Maurice imprudent. — Deux doigts écrasés. — A l'hôpital. — Ce que dit le médecin. — Maurice puni. — Ne pas oublier son histoire.

#### Développement

Maurice est un petit garçon qui veut toucher à tout ; on le lui a souvent défendu et vous allez voir ce qui lui est arrivé :

Tout près de chez son père demeure un mécanicien.

« Regarde, mais ne touche pas à mes machines, lui dit le mécanicien. »

Malgré ces recommandations, Maurice, un matin en allant à l'école, s'arrête auprès d'une machine et la touche. Aussitôt, deux doigts de sa main droite sont pris et écrasés.

Il tombe évanoui ; sa main est tout en sang.

On l'emporte à l'hôpital.

Sa mère, qu'on est allée prévenir, pleure au pied de son lit.

Le médecin déclare qu'il faudra lui couper les deux doigts écrasés.

Pauvre petit Maurice, il est cruellement puni.

N'oubliez pas son histoire, mes enfants : *Rappelez-vous qu'il ne faut pas toucher à tout.*

## QUESTIONS

Quel est le défaut de Maurice ? Qui demeure près de chez son père ? Quelle recommandation lui faisait le mécanicien ? Que fit Maurice un matin ? Qu'arriva-t-il ? Où le conduisit-on ? Que déclara le médecin ? Faut-il toucher à tout ? Pourquoi ?

## II.—INVITATION À UN PARRAIN

CANEVAS.—Lettre d'un jeune écolier à son parrain qui habite la ville. Il invite, en son nom et au nom de sa famille, son parrain, qui relève de maladie, à venir passer chez lui quelque temps pour achever sa convalescence à la campagne.

## DÉVELOPPEMENT

Mon cher parrain,

C'est avec un grand bonheur que nous avons appris la fin de cette vilaine maladie qui vous a retenu au lit pendant si longtemps. Vous êtes enfin hors de danger et nous en sommes tous bien heureux.

Mais, mon cher parrain, votre convalescence sera probablement longue et peut-être le séjour de la ville ne vous convient-il guère. Hier, après dîner, nous causions de votre rétablissement et papa disait : " Si ton parrain venait passer quelque temps à la campagne, cela vaudrait beaucoup mieux pour sa santé : tu devrais le lui écrire, petit." Et moi, cher parrain, je me suis empressé de vous transmettre cette invitation.

Vous ne sauriez, d'ailleurs, trouver une époque plus agréable et plus favorable qu'en ce moment. L'air est meilleur ici qu'à M.... ; notre nourriture, sans être aussi variée peut-être que celle de la ville, est néanmoins plus saine. Vous boiriez de bon lait pur, nos poules pondent chaque jour plus d'œufs que nous ne pourrions en manger tous ; je sais aussi que le pain bis, surtout quand il est frais, vous plaît beaucoup. Enfin, papa me charge de vous dire qu'il a encore dans

sa cave un petit fût de sa récolte de 1885 qu'il réservait spécialement pour vous. La chambre du premier est toujours vide depuis le départ d'Edmond pour le service : ce sera la vôtre. Vous y serez tranquille et tout à fait comme chez vous.

Mon cher parrain, acceptez donc l'invitation que nous vous adressons de si bon cœur ; j'en serai, pour ma part, bien joyeux. Dites-nous quel jour et à quelle heure vous arriverez, afin que nous allions vous chercher à la gare.

Toute la famille vous envoie, en vous attendant, ses meilleurs amitiés, et votre filleul vous embrasse bien affectueusement.

HENRI.

---

**Science élémentaire**


---

LA CHAUX

---

*Sa provenance.—Ses usages*

La chaux est une matière minérale, de couleur blanche et généralement très friable. Elle existe dans la nature en grande abondance, mais on ne la trouve jamais à l'état libre.

Toujours la chaux est combinée à divers éléments étrangers ; par exemple, tous les calcaires : pierre à bâtir, marbres, craie, coquillages, etc., résultent de l'union intime de cette matière avec le gaz acide carbonique.

Le moyen le plus pratique de séparer ces deux corps, c'est de provoquer, par la chaleur, le dégagement de l'acide carbonique ; on y arrive en calcinant la pierre calcaire dans des fours spécialement destinés à cet usage.

La chaux ainsi obtenue est appelée *chaux vive*. Quand on y ajoute une certaine quantité d'eau, la chaux vive entre immédiatement en effervescence, s'échauffe, bouillonne

pendant plusieurs jours, puis se refroidit : c'est alors de la *chaux éteinte*. C'est presque exclusivement sous cette forme qu'elle est employée. Il y en a de différentes sortes : chaux grasse, chaux maigre, chaux hydraulique ; cette dernière présente la très curieuse particularité de durcir sous l'eau.

Les usages de la chaux sont nombreux et importants. Elle est surtout utilisée pour confectionner les mortiers employés dans la construction.

L'agriculture en fait une grande consommation pour l'amendement des terrains qui ne contiennent presque pas de principes calcaires, c'est-à-dire pour les terres argileuses. La chaux délayée dans l'eau est employée également pour le chaulage des grains que l'on veut préserver de certaines maladies, comme la *carie* et le *charbon* ; il est indispensable, notamment, de faire subir cette opération aux semences avant de les confier à la terre.

On se sert aussi de la chaux pour badigeonner les arbres fruitiers, on en sème autour des semis, afin d'en écarter les insectes, les mousses ou autres parasites.

Le chlorure de chaux, obtenu par l'action du chlore sur la chaux, est un désinfectant qu'on peut employer pour assainir les étables, les bergeries, les écuries et les poulaillers. Enfin l'on recommande, comme une précaution des plus hygiéniques, de blanchir ou de crépir à la chaux, au moins une fois par an, à l'intérieur ou à l'extérieur, les murailles des locaux destinés à l'habitation de l'homme ou des animaux domestiques.

## ARITHMÉTIQUE

### PROBLÈMES

1° Quatre cultivateurs ont acheté un certain terrain. Le premier prend 78 arpents, le deuxième en a 15 de moins que

le premier, le troisième en prend autant que les deux premiers et le quatrième autant que le troisième moins 27 arpents. Quelle est la superficie de ce terrain ?

*Solution :*

Partie du 2<sup>ème</sup> acquéreur :

$$78 - 15 = 63 \text{ arpents.}$$

Partie du 3<sup>ème</sup> :

$$78 + 63 = 141 \text{ arpents.}$$

Le 4<sup>ème</sup> :

$$141 - 27 = 114 \text{ arpents.}$$

Superficie du terrain :

$$78 + 63 + 141 + 114 = 396 \text{ arpents.}$$

2° Un ouvrier travaille 25 jours par mois et gagne \$1.25 par jour. Il paie \$6.00 par mois de loyer et dépense pour la nourriture de sa famille \$20.35. Combien lui reste-t-il au bout de l'année ?

*Solution :*

Il gagne par mois :

$$\$1.25 \times 25 = \$31.25.$$

Il dépense :

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| Loyer.....                        | \$ 6.00 |
| Pour l'entretien de sa famille... | 20.35   |
|                                   | \$26.35 |

$$\$31.25 - 26.35 = 4.90.$$

Au bout de l'année il lui reste :

$$\$4.90 \times 12 = \$58.80. \text{ — Rép.}$$

3° Un employé public reçoit \$2,500 par année—c'est un ancien politicien. On lui retient  $3\frac{1}{2}\%$  pour sa retraite. Combien doit-il dépenser par semaine s'il veut économiser \$500 par année ?

*Solution :*

Retenue pour sa pension :

$$\$2,500 \times \frac{7}{100} = \$175.00.$$

Il reçoit par an :

$$\$2,500 - \$175.00 = \$2,325.00.$$

Il peut dépenser par année :

$$\$2412.50 - 500 = \$1912.50.$$

Et par semaine ?

$$\$1912.50 : 52 = \$36.78 \text{ près.}$$

4° Trois personnes, A, B, C, doivent recevoir un héritage de \$20350. A reçoit \$5400 ; B \$1550 de plus que A. Quelle est la part de C ?

*Solution :*

Part de B :

$$\$5400 + 1550 = 6950.$$

Part de A et de B :

$$\$5400 + 6950 = \$12350.$$

Part de C :

$$\$20350 - 12350 = \$8000.$$

## POÉSIES

DORMEZ !

Quand l'ombre bonne et tutélaire  
Descend, au soir, du ciel profond ;  
Quand seule nous éclaire  
La lune au pâle front,  
Au creux moussu de vos nids frères  
Petits oiseaux ployez vos ailes,  
Les vents des nuits sont parfumés :  
Dormez !

Bébés roses cachez vos têtes  
Dans la blancheur de vos berceaux  
Et rêvez que vous êtes  
Des fleurs ou des oiseaux.  
Aux musiques d'été pareille  
Une voix douce à votre oreille  
Dira les chants que vous aimez :  
Dormez !

G. BOTTE (1)

(1) Poète belge contemporain.

### L'ÉCOLE DU VILLAGE

Au jardin, sur les feuilles vertes,  
Le soleil peint ses vifs décors,  
Et, par les fenêtres ouvertes,  
L'air tiède arrive du dehors.

Ici, tout près, dans le bocage,  
La voix criarde des pinsons  
Vient mêler son bruyant ramage  
Au sourd murmure des leçons.

Assis dans la salle, immobiles  
Sur leurs bancs durs et sans appuis,  
Les pauvres écoliers, dociles,  
Penchent leurs regards allanguis.

Les uns épèlent le mystère  
Étrange de leur A B C,  
D'autres rêvent sur la grammaire  
Qu'ils bredouillent d'un ton lassé.

Tous ont la figure pensive  
Et sérieuse des chercheurs ;  
Cependant, qu'une mouche arrive,  
Leurs yeux s'allument de lueurs.

Malgré l'attrait du syllabaire  
Et les substantifs séduisants,  
La mouche a suffi pour distraire  
Ces graves têtes de dix ans.

On s'entre-garde, on s'agite,  
On parle. Le maître, qui lit,  
Frappe avec sa règle. De suite,  
Le silence se rétablit.

Les petits reprennent l'ouvrage  
Sous l'heure trop lente à courir ;  
Ils attendent, oiseau en cage,  
Qu'on leur permette de sortir.

NAPOLEON LEGENDRE (1)

(1) Poète canadien, auteur d'un joli petit volume de poésies : *Perce-neige*.

## PETITE REVUE

Le successeur de Mgr. Bégin, à Chicoutimi, est nommé, c'est M. l'abbé Michel Thomas Labrecque, directeur du Grand Séminaire de Québec. Le nouvel évêque est né en 1849, à St-Anselme, et sera consacré à Québec à la fin du présent mois.

Le service civil est encombré, chacun le sait. Cependant, on entend dire tous les jours : " Je veux devenir un employé du gouvernement." Depuis trop d'années, hélas ! un grand nombre de jeunes gens se fient sur les gouvernements pour vivre. On ne fait plus d'efforts personnels, on ne cherche pas à se créer un avenir dans l'agriculture, l'industrie, le commerce ou les professions. " On deviendra employé civil. "

Un de nos confrères de la presse quoti-

dienne, *l'Événement*, a publié un excellent article sur ce sujet ; nous en citons un passage qui rend très bien notre opinion :

“ Le service civil a un effet des plus déplorable chez nos jeunes gens, déjà trop prédisposés à se laisser aller au fil de l'eau de l'existence par l'éducation rêveuse et contemplative qu'ils reçoivent pour la plupart.

Les aspirations au fonctionariat civil détruit chez eux tout esprit d'initiative. Une placé au gouvernement, c'est le *nec plus ultra* de leur ambition.

Il y a là une situation morbide dont notre société entière souffre : on veut éviter les hauts et les bas de la vie ; on veut, en arrivant dans la vie, non-seulement avoir un morceau de pain, mais une tartine toute faite avec un supplément de confitures.

Eh bien, franchement, ça n'est pas ça.

Il faudrait que les jeunes gens eussent dans la vie d'autres objectifs que le service civil qui, après tout, est une abdication, souvent dans une grande mesure, de la liberté individuelle pour un maigre salaire.

Il faut qu'ils se convainquent une bonne fois, que l'état du fonctionnaire public n'est nullement supérieur à l'ouvrier qui, armé du rabot ou du ciseau, édifie quelque chose, à la position du médecin qui soulage l'humanité souffrante ou de l'homme de loi qui passe bien des veilles à agencer un plaidoyer puissant pour faire rendre justice à qui de droit.”

### Bulletin géographique

CANADA. — Le Nord-Ouest canadien est une région qui présente beaucoup d'intérêt aux explorateurs. Il y a quelques mois un voyageur instruit parcourait cette contrée en prenant des notes au cours de son voyage. Ce voyageur, M. Foursin, a écrit un joli récit de sa course, et voici ce qu'il dit en particulier de Port-Arthur :

“La région que l'on traverse de North Bay

à Port-Arthur ne paraît présenter que des richesses forestières et minérales ; le sol, très accidenté, est presque partout envahi dans les vallées par une couche de roches indépendantes, sorte de gros galets qui semblent avoir été roulés là comme un rivage. Il est aisé de voir d'autre part, à la couleur brun-rougeâtre des eaux, qu'elles ont traversé des tourbières. Nous excepterons toutefois les terres situées sur les bords du lac Nipissing et la vallée de la rivière Nipigon, lesquelles semblent propres à la colonisation. En revanche, les paysages y sont extrêmement variés et pittoresques.

Port-Arthur est la tête des lignes de navigation intérieure formant le réseau du Saint-Laurent, le plus important du globe. Il est le port d'attache des steamers de la compagnie du Pacifique qui font un service bi-hebdomadaire.

De Port-Arthur, la région forestière qui a pour centre d'exploitation la jolie et active petite ville de Portage-du-Rat, sur le Lac-des-Bois, se continue jusqu'aux environs de la ligne qui sépare la province d'Ontario de la province du Manitoba.”

AMÉRIQUE DU SUD.—Le Vénézuéla vient de subir les horreurs d'une révolution. On s'est battu, égorgé pour des raisons purement politiques. Il est singulier comme ces petits peuples de l'Amérique méridionale aiment le désordre. Pour renverser un gouvernement il faut une guerre civile.

AFRIQUE.—Le partage de l'Afrique entre les nations européennes est un fait à peu près accompli. En dehors du Maroc, au nord ; de la région avoisinant le Tchad et de l'ancien Soudan égyptien, au centre ; des alentours du cap Guardafui, à l'est ; du Souaziland et du Tongaland, au sud-est ; il n'y a plus nulle part de “ terre sans maître ” sur ce vaste continent. En attendant l'époque, sans doute prochaine, où le sort de ces derniers pays sera réglé, les “ puissances ” ont partout ailleurs étendu leur action, teintant



de leurs couleurs respectives non seulement les colonies organisées, mais encore de larges " zones d'influence " réservées à l'expansion de chacune d'elles.

Quoi qu'il en soit de la fixité de limites si hâtivement marquées sur les cartes, il est incontestable que les choses d'Afrique prennent chaque jour plus d'importance et sollicitent l'attention du public, hier encore hostile et indifférent, aujourd'hui favorable et avide de renseignements précis.

### Biographie de Son Eminence le cardinal Taschereau

#### III

(suite)

Le portrait que nous venons d'esquisser ne serait pas complet, si nous ne consacrons pas encore quelques pages aux œuvres pastorales de notre éminent prélat. Elles forment une collection considérable, et sont, en quelque sorte l'histoire documentaire de vingt années d'épiscopat. Nous avons sous les yeux les deux forts volumes in-8 qui les contiennent, et l'on se ferait difficilement une idée de la variété et du nombre des sujets qui y sont traités.

Il en est plusieurs qui ne touchent qu'à la rubrique, aux règles disciplinaires et à l'administration des églises et des fabriques. Mais un grand nombre abordent des questions d'un intérêt beaucoup plus général, et pourraient être lues avec profit par les laïques aussi bien que par les prêtres.

Le zèle du pasteur ne s'exerce pas uniquement dans les œuvres de piété qu'il faut établir, organiser et maintenir, dans les institutions de charité et les maisons d'éducation qu'il convient de fonder et de soutenir. Il ne s'arrête pas seulement aux fêtes à célébrer, aux anniversaires à commémorer, aux bulles et encycliques à promulguer. L'œil

vigilant du père et du chef spirituel embrasse tous les intérêts religieux, sociaux et même purement matériels de ses enfants.

Tantôt sa parole leur enseigne la vraie doctrine sur les rapports de l'Église avec l'État, et les prémunit contre les erreurs de l'incrédulité et du libéralisme. Tantôt elle s'élève contre l'intempérance, le luxe, l'émigration aux États-Unis, la corruption électorale, les luttes acrimonieuses et les dissensions intestines. Elle prêche la conciliation et la paix, l'union des prêtres entre eux et avec leurs évêques.

Un jour, elle dénonce les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie et toutes les organisations occultes qui ruinent la liberté du travail et suscitent la haine entre patrons et ouvriers. Un autre jour, elle enseigne aux électeurs leurs devoirs pendant les élections, définit les droits et le rôle du clergé, expose les besoins du moment, dissipe les obscurités, éclaircit les doutes, et trace même aux députés des règles conformes à l'enseignement de l'Église et aux véritables intérêts du peuple.

Quand une loi inique est votée, quand une sentence judiciaire blesse les droits et la liberté de l'Église, sa voix s'élève encore et réclame justice. Quand un journal attaque la religion ou méprise ses ministres, quand une compagnie dramatique joue des pièces obscènes, elle se fait entendre de nouveau pour condamner et proscrire.

En même temps un patriotisme éclairé inspire et stimule son zèle apostolique ; et il ne donne pas seulement ses soins à la propagation de la foi, mais il encourage, recommande et favorise par tous les moyens à sa disposition la colonisation de son pays et l'expansion de sa race.

(à suivre)